

Le 24 août 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4213-2022, phase 2**
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Chère consoeur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 15 août 2023, portant sur la planification de l'audience dans le dossier cité en objet, et vise à transmettre à la Régie les informations demandées.

Présentation de la preuve du GRAME :

La preuve du GRAME sera présentée par Mme Nicole Moreau, analyste, pour une durée de trente (30) minutes.

Contre-interrogatoire des témoins d'Énergir et des autres intervenants:

Panel 1 : 5 minutes
Panel 2 : 15 minutes
Panel 4 : 15 minutes
Panel 5 : 20 minutes

Le GRAME ne prévoit pas contre-interroger les témoins des autres intervenants, mais demande à la Régie de réserver son droit de le faire.

Argumentation :

Le temps requis pour l'argumentation de la soussignée est de trente (30) minutes.

∞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ∞
Avocate / Lawyer

Le GRAME n'entend pas soulever de moyen préliminaire à l'audience.

Enfin, une déclaration sous serment de Mme Nicole Moreau est jointe à la présente.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)
cc. Me Vincent Locas pour Énergir